

LE CANADA AUX AMERICAINS

La Tribune de Chicago, en date du 7 courant dit:

L'asbeste, en tant que produit manufacturé est maintenant contrôlé par la Standard Oil Co. Cette corporation a passé des contrats pour la production entière des mines d'asbeste de l'Ontario, d'où vient, sauf une faible quantité pour cent, toute l'asbeste produite dans le monde. L'idée est de faire de l'industrie de l'asbeste, toute proportion gardée, une entreprise aussi vaste et aussi monopolisée que le sont celles de l'acier et de l'huile de charbon. John D. Rockefeller et ses associés peuvent avoir trouvé un nouveau champ pour leurs opérations gigantesques. L'asbeste, entre leurs mains deviendra une matière qu'on emploiera pour une centaine d'objets nouveaux. On en construira des voitures de chemins de fer; on en doublera les tunnels et on en fera des meubles incombustibles.

Comme preuve qu'il n'y a aucune exagération dans ces prévisions, la corporation a établi des plans pour des chars en asbeste avec cadres d'acier pour le chemin souterrain de la Rapid Transit Co de New York à qui on les soumettra bientôt. Elle a également un contrat pour revêtir d'asbeste une grande partie des tunnels du même système.

Pendant que nous nous évertuons ici à crier de toutes nos forces "Le Canada aux Canadiens," le Canada passe tranquillement aux mains des Américains.

Nos puits de pétrole sont aux mains de la Standard Oil Co et nous payons aujourd'hui 24c le gallon la qualité d'huile de charbon, qu'il y a dix ans, nous payons 12c.

Voilà nos mines d'amiante qui passent aux mains de la même compagnie et ce n'est pas pour nous faire payer moins cher les produits de l'amiante.

Nos mines de nickel sont en totalité ou en partie contrôlées par un trust international. Nos forêts de la province de Québec sont dépouillées au profit des Américains et nos pouvoirs d'eau passent peu à peu dans leurs mains pour une bagatelle.

Nos produits naturels accaparés par des trusts, des combines s'en vont au dehors pour y être travaillés, manufacturés, finis et nous reviennent ici comme articles d'importation; nos industries ne se développent pas et nous devons payer très cher, avec des droits de douane en plus, ce que nous pourrions manufacturer ici dans des conditions avantageuses.

Où bien comme pour l'huile de pétrole, le monopole américain nous fait

payer les prix qu'il veut parce que, en mettant la main sur nos puits, il n'a aucune concurrence à redouter. Et ce sont encore des actionnaires américains qui se partagent les bénéfices scandaleux que fait au Canada, sur un article de première nécessité, la Standard Oil Co.

Tranquillement le Canada passe aux mains des Américains.

ASSOCIATION DES PEINTRES-DECORATEURS.

Elections annuelles

L'Association des peintres et décorateurs a tenu hier son assemblée mensuelle au Builder's Exchange, rue St-Jacques.

Les rapports de l'Association sont des plus satisfaisants. On a procédé aux élections qui ont donné les résultats suivants:

Président: M. C. T. Charlebois; vice-président, W. P. Scott; second vice-président, T. A. Gauthier, secrétaires rapporteurs, C. Sonne et L. S. Mathieu; secrétaire correspondant, J. N. Arcand, (réélu), trésorier, A. Giard, (réélu).

Le président sortant de charge, M. John Murphy a été désigné pour représenter l'Association à la convention Nationale qui se tiendra à Toronto ces jours-ci.

CORRESPONDANCE

Chambre de Commerce de Marieville

30 janvier 1904.

A la dernière assemblée de la Chambre de Commerce de Marieville, comté de Rouville, il a été proposé par M. H. F. Desmarais, secondé par M. Alf. Fournier, que la Chambre de Commerce du Comté de Rouville se déclare honorée par l'élévation de l'un de ses membres l'honorable L. P. Brodeur, député du comté de Rouville, à la haute position de Ministre de l'Intérieur dans le Gouvernement fédéral, et pour reconnaître cet honneur, la Chambre de Commerce du Comté de Rouville le nomme Président honoraire conjointement avec M. A. Girard, député local du même comté, déjà appelé à cette charge par cette Chambre.

Proposé par M. A. F. Duclos, secondé par M. S. Meunier, que copie de cette résolution soit transmise à l'honorable L. P. Brodeur et aux journaux.

F. ARPIN,
Secrétaire.

Il y a, aujourd'hui, autant de chances que jamais de faire de l'argent au moyen d'une publicité judicieuse—comme question de fait, il y en a davantage.

Il y a plus de chances de perdre de l'argent par une mauvaise publicité ou une publicité mal combinée qu'à aucune époque antérieure: c'est là un fait non moins positif.

LE DEGELAGE DES TUYAUX

En hiver, la congélation de l'eau dans les conduites d'alimentation d'une maison, est une désagréable surprise. Deux inventeurs, du Sault Sainte-Marie, auraient, dit-on, trouvé un remède à cet inconvénient.

Ils ont installé sur un traîneau une batterie d'accumulateurs assez puissants. Quand on fait appel à leurs services, ils s'empressent d'établir, au moyen des conducteurs métalliques dont a été muni leur appareil, un fort courant à l'intérieur du tuyau gelé. Quelques minutes suffisent pour faire fondre la glace, si épaisse soit-elle.

DECOUVERTE D'AMIANTE EN SIBERIE

L'amiante trouvant de jour en jour des emplois plus nombreux, notamment dans les applications électriques, il est intéressant de savoir que l'on vient de découvrir de nouveaux gisements de ce minéral dans le voisinage de la rivière Kitaï, qui est elle-même un affluent de la rivière Angora: il s'agit donc d'amiante sibérien. Une maison d'Irkoutsk a déjà obtenu une concession pour exploiter cette richesse: elle n'aura aucune difficulté à faire accepter cette substance sur les marchés, si ce qu'on dit est vrai, qu'elle est meilleure que l'amiante des Alpes, et comparable à l'amiante canadien [que l'on vend plus généralement sous le nom d'origine anglaise "asbeste"]. On affirme d'autre part qu'on doit s'attendre à rencontrer des gisements d'amiante dans les Monts Oural.

MANIERE DE DISTINGUER L'ACIER DU FER, DANS LES OUTILS, INSTRUMENTS, ETC.

Il arrive tous les jours qu'on achète et qu'on paye, comme étant fabriqués en acier — c'est-à-dire de bonne qualité — des outils ou des instruments, tels que couteaux, ciseaux, etc., qu'à l'usage on reconnaît bientôt n'être que du fer, c'est-à-dire de qualité tout à fait inférieure.

Voulez-vous, avant même de vous en servir, être sûrement fixé sur la valeur de votre acquisition?

Versez, sur la lame métallique à éprouver, une goutte d'eau-forte [acide nitrique] étendue de quatre ou cinq fois son volume d'eau, et lavez vivement après un repos de quelques secondes: si la pièce est en acier, il y restera, après le lavage, une tache noire qui disparaîtra bientôt au frottement; s'il n'y a qu'une tache blanche ou pas de tache, c'est que la lame, au lieu d'être en acier, ne sera qu'en fer poli plus ou moins bien trempé.